



AVANT PROGRAMME CE SFAX 16 & 17 FEVRIER 2013

CO	Comité d'organisation	Président	Coordinateur	Directeur du concours	Secrétaire
	FTSE	Mr MAHER BERRACHID	Mr MOURAD BENZARTI	Mr ZOUHEIR DAMMAK	Mme ACHWAK DABBABI

OFFICIELS	Délégué Technique	Délégué Vétérinaire	Commissaire en chef	Engagement	
	Mr ABDERRAZEK SFAYHI (FEI***)	Dr DENIS LAGRUE (FEI****)	Dr AKRAM BEN SALAH (FEI****)	Principe	
				Nominatif	11/02/2013
	Jury	Commission Vétérinaire	Commissaire	Définitif	15/02/2013
	Mr KARIM CHAOUECH (Pdt) (FEI****)	Dr AHMED CHABCHOUB (Pdt) (FEI**)	Mr GALLALOU HABIB		
	Mr SOUHEIL SAIED (FEI**)	Dr BRUNO VANCAUTER (FEI**)	Mr ZITOUNI HAMMADI	Médecin du concours	
	Mme MAGDALENA CHELBY	Dr ASMA GHRAB	Mr LASSAAD REZGANI	Dr KHALED BCHIR	
	Mr MOHAMED EL HECHMI	Dr MAHJOUR MEJDI		Vétérinaire traitant	
				Dr Andre LEBRETON (FEI****)	
				Maréchal Ferrant	
			Mr RIDHA BADRAOUI		



AVANT PROGRAMME CE SFAX 16 & 17 FEVRIER 2013

CEQ 1	Course	Distance	Droit d'engagement	Première Inspection	Départ de la course	Vitesses	Poids minimum				
	CEQ 1	44 Km	20 DT	16/02/13 à 15h30 au Club Jawad	17/02/13 à 08h30	12 à 15 Km/h	sans				
	Dotations	3 à 5 participants : 300 DT / 6 à 15 : 700 DT / 16 à 25 : 1000 DT à partager équitablement entre tous les chevaux qualifiés avec un plafond maximum de 80 DT/Cheval									
	Boucle	couleur	Distance Km	Distance cumulée	Nombre de présentations	Re-Exam obligatoire	Fréquence cardiaque	Temps de présentation	Temps de Repos	Fin de la Course	Remarque
	1	Blanche	10	10	2	sans	64 bpm	20 min	30 min	11h30	In Vet
2	Blanche	10	20	1		64 bpm	30 min		Ligne d'arrivée		

CEQ 2	Course	Distance	Droit d'engagement	Première Inspection	Départ de la course	Vitesses	Poids minimum				
	CEQ 2	66 Km	20 DT	16/02/13 à 15h30 au Club Jawad	08h00	12 à 15 Km/h	sans				
	Dotations	3 à 5 participants : 400 DT / 6 à 15 : 900 DT / 16 à 25 : 1200 DT à partager équitablement entre tous les chevaux qualifiés avec un plafond maximum de 120 DT/Cheval									
	Boucle	couleur	Distance Km	Distance cumulée	Nombre de présentations	Re-Exam obligatoire	Fréquence cardiaque	Temps de présentation	Temps de Repos	Fin de la Course	Remarque
	1	Blanche	10	10	2	sans	64 bpm	20 min	30 min	14h40	In Vet
2	Blanche	22	44	2	15 min / départ	64 bpm	20 min	40 min	In Vet		
3	Blanche	22	66	1		64 bpm	30 min		Ligne d'arrivée		

CEQ 3 + CEQ 4 + CEI*	Course	Distance	Droit d'engagement	Première Inspection	Départ	Vitesses	Poids minimum				
	CEQ 3 & 4 CEI*	84 Km	CEQ 3 : 20 DT CEQ 4 + CEI* : 30 DT	16/02/13 à 15h00 au Club Jawad	17/02/13 CEI* : 07h00 CEQ 3 & 4 : 07h15	CEQ 3 : 12 à 15 Km/h / CEQ 4 + CEI* : Libre min 12 Km/h	Séniors: 70 Kg -21 ans : Sans				
	Dotations	CEQ 3 : 3 à 5 participants : 750 DT / 6 à 15 : 1200 DT / 16 à 25 : 1500 DT à partager équitablement entre tous les chevaux qualifiés avec un plafond maximum de 180 DT/Cheval CEQ 4 : 1er : 250 DT 2ème : 230 DT 3ème : 210 DT 4ème : 190 DT 5ème : 170 DT CEI* : 1er : 250 DT 2ème : 230 DT 3ème : 210 DT 4ème : 190 DT 5ème : 170 DT									
	Boucle	couleur	Distance Km	Distance cumulée	Nombre de présentations	Re-Exam obligatoire	Fréquence cardiaque	Temps de présentation	Temps de Repos	Fin de la Course	Remarque
	1	Blanche	10	10	2	sans	64 bpm	20 min	30 min	CEI* : 15h40 CEQ 3 & 4 : 15h55	In Vet
2	Blanche	20	42	2	sans	64 bpm	20 min	30 min	In Vet		
3	Blanche	20	62	2	15 min / départ	64 bpm	20 min	40 min	In Vet		
4	Blanche	22	84	1		64 bpm	30 min		Ligne d'arrivée		

CEI** + CEIJ**	Course	Distance	Droit d'engagement	Première Inspection	Départ	Vitesses			Poids minimum		
	CEI** + CEIJ**	120 Km	40 DT	16/02/13 à 15h00 au Club Jawad	CEI** : 05h00 CEIJ** : 05h15	Libre min 12 Km/h			Séniors: 70 Kg -21 ans : Sans		
	Dotations	CEIJ** : 1er : 300 DT 2ème : 280 DT 3ème : 260 DT 4ème : 240 DT 5ème : 220 DT CEI** : 1er : 300 DT 2ème : 280 DT 3ème : 260 DT 4ème : 240 DT 5ème : 220 DT									
	Boucle	couleur	Distance Km	Distance cumulée	Nombre de présentations	Re-Exam obligatoire	Fréquence cardiaque	Temps de présentation	Temps de Repos	Fin de la Course	Remarque
	1	Rouge	28	28	2	sans	64 bpm	20 min	30 min	CEI** : 17h20 CEIJ** : 17h35	In Vet
	2	Rouge	28	56	2	sans	64 bpm	20 min	30 min		In Vet
3	Bleue	22	78	2	15 min / départ	64 bpm	20 min	40 min	In Vet		
4	Jaune	20	98	2	15 min / départ	64 bpm	20 min	40 min	In Vet		
5	Bleue	22	120	1		64 bpm	30 min		Ligne d'arrivée		

Directeur Technique National
Dr Sadreddine El Kamel

CONDITIONS TECHNIQUES

Le concours se déroule conformément :

- Aux Statuts de la FTSE
- Au règlement Général de la FTSE
- Au Règlement Vétérinaire de la FTSE
- Au Règlement d'Endurance de la FTSE
- Aux Statuts de la FEI 23^{ème} édition, en vigueur au 06 mai 2011
- Au Règlement Général 23^{ème} édition en vigueur au 1^{er} janvier 2009 mis à jour le 1^{er} janvier 2011
- Au Règlement Vétérinaire 12^{ème} édition en vigueur au 5 avril 2010 mis à jour le 1^{er} janvier 2012
- Au Règlement d'Endurance 7^{ème} édition en vigueur au 1^{er} janvier 2009 mis à jour le 1^{er} janvier 2011
- Ainsi qu'à toutes les corrections et modifications aux règlements susmentionnés publiées ultérieurement.

Les cas non prévus seront résolus comme suit :

- . Cas techniques : par le jury de terrain
- . Cas non techniques : par le comité organisateur.

I- LA COMPETITION :

A. Classement individuel

CEI et CEQ 4 : Les concurrents qui auront satisfait au contrôle vétérinaire final seront classés dans l'ordre de passage de la ligne d'arrivée.

CEQ 1, CEQ 2 et CEQ 3: les cavaliers / chevaux qui auront satisfait au contrôle vétérinaire final obtiendront des qualifications à l'issue de la course. Il n'y aura pas de classement.

B. Méthode de départ

Type : Départ en masse ou par groupe

C. Genre de terrain

Type de terrain : Chemins agricoles et pistes plates avec 0 % de routes bitumées.

Différence d'altitude : Pas de changements d'altitudes.

D. Jalonnement du parcours

Le balisage du parcours sera effectué à l'aide de panneaux fléchés, fanions, chaux et à la peinture. Les chemins interdits seront barrés au sol avec une croix matérialisée avec de la chaux.

Le départ, les différents dangers, les points d'interdiction, d'assistance, l'arrivée et le point 1 Km avant l'arrivée seront indiqués.

E. Assistance

Toute assistance non autorisée sera considérée comme une aide de complaisance interdite et entraînera l'élimination.

Les équipes participantes doivent prévoir de l'eau pour leurs chevaux.

F. Fréquence Cardiaque (FC)

A l'arrivée finale et aux Vet Gates, le cheval devra être présenté aux contrôles vétérinaires dans les 20 mn pour les inspections intermédiaires (VG) et dans les 30 mn pour l'inspection finale (IF).

A chacun des contrôles, la fréquence cardiaque ne doit pas dépasser **64 bpm**.

G. Poids

Les concurrents équipés pour l'épreuve seront pesés sur les balances officielles avant et après la course (CEQ 3, CEQ 4 et CEI).

Des contrôles de poids seront opérés inopinément au cours de l'épreuve.

H. Logos

La Surface des logos ne devra pas excéder 200 cm²

I. Tenue

L'usage d'un casque protecteur d'un model équestre standard, dûment ajusté, est obligatoire dans toutes les compétitions de raids d'endurance.

La tenue doit convenir et ne doit pas porter préjudice à l'image des raids d'endurance.

Pour des raisons de sécurité, si des chaussures de sport sans talons sont portées, des étriers de sécurité sont obligatoires.

II- DEPENSES ET PRIVILEGES

A. Engagement

Les inscriptions au concours ne peuvent se faire que sur le site web de la FTSE : www.ftse-tn.com avant jeudi 14 février 2013 à minuit.

Le droit d'engagement doit être réglé auprès du comptable de la FTSE au plus tard le vendredi 15 février 2013 avant midi.

B. Hébergement

Le comité organisateur fournira des renseignements sur les hôtels de la région.

C. Chevaux

Le comité d'organisation met à la disposition des participants une vingtaine de boxes pour l'hébergement de leurs chevaux (10 dinars/cheval/nuit) à condition de réserver avant le jeudi 14 février 2013.

La priorité sera donnée aux chevaux participants respectivement aux CEI, CEQ 4 e CEQ 3 et CEQ 2.

III- ASPECTS VETERINAIRES

Selon le règlement vétérinaire 12^{ème} édition en vigueur au 5 avril 2010 mis à jour le 1^{er} janvier 2012

A. Examens, Inspections vétérinaires et contrôle des documents

Ces divers contrôles seront effectués en accord avec le Règlement Vétérinaire FEI ; Règlement d'Endurance Art. 820 & 821.

Les chevaux doivent être pucés, enregistrés sur le site web de la FTSE et devront obligatoirement être présentés à la première inspection vétérinaire accompagnés d'un document d'identification et de vaccination officiel FNARC, FEI ou agréé par la FNARC en cours de validité

N.B. : CEI** et CEIJ** : Passeport FEI Obligatoire.

Les chevaux dangereux ou ne se laissant pas examiner seront automatiquement disqualifiés.

Tout cheval ayant nécessité un traitement d'urgence ne sera pas autorisé à concourir pour une période de 3 mois.

B. Vaccination contre la grippe équine et la rage :

Le feuillet de vaccination du document officiel délivré à tous les chevaux et poneys, doit être muni du cachet et de la signature du vétérinaire.

Ce document doit certifier que deux injections ont été administrées au cheval à titre de primo vaccination contre la grippe équine, dans un intervalle de temps **entre 21 et 90 jours**. Une vaccination de rappel doit également être administrée tous les 6 mois, à partir de la deuxième injection de primo vaccination.

Le document devra aussi certifier une injection de vaccination annuelle contre la rage.

Aucune de ces injections ne doit avoir été administrée dans les 7 jours précédant l'entrée dans les écuries du concours.

C. Prélèvements pour la recherche de produits interdits

Des contrôles réguliers seront effectués lors des compétitions, le prélèvement d'échantillon est recommandé sur toutes les épreuves.

La désignation et le nombre des chevaux à contrôler est à la discrétion du Délégué Vétérinaire (Président de la Commission Vétérinaire) et du Président du Jury.

IV- DIVERS

A. Réclamations

Toute réclamation, pour être valable, doit être faite par écrit, accompagnée d'une caution équivalente à **30 DT** et déposée auprès du président du Ground Jury dans **les 30 minutes** après la proclamation des résultats.

B. Docteur, vétérinaire et maréchal ferrant

Une liste des services médicaux et vétérinaires d'urgence sera communiquée aux participants à leur arrivée sur le site du concours.

Les soins médicaux, les soins vétérinaires ainsi que les services de maréchalerie seront à la charge des participants. Le comité organisateur n'interviendra pas dans les règlements.

Toutes les dispositions médicales et vétérinaires sont soumises aux conditions sanitaires médicales et vétérinaires tunisiennes ainsi qu'aux règles et dispositions légales organisant l'exercice de la médecine et de la médecine vétérinaire en Tunisie.

C. Assurance

Tout propriétaire de cheval ou cavalier, est seul responsable de tout dommage causé par lui, ses employés, ses auxiliaires ainsi que par son cheval à un tiers. Tout cavalier ou propriétaire est donc amené à contracter une assurance responsabilité civile (RC) couvrant suffisamment toute participation à des concours équestres nationaux ou organisés à l'étranger et de maintenir cette police en vigueur.

Le comité organisateur se dégage de toute responsabilité en cas d'accident.

D. Organisation du concours

Dans des circonstances exceptionnelles, ainsi qu'avec l'approbation du Jury de terrain, le Comité Organisateur se réserve le droit de modifier le programme pour clarifier des problèmes ou des affaires causées par des omissions ou à cause de circonstances non prévues. De telles modifications doivent être communiquées à tous les concurrents et officiels, dès que possible, et notifiés au Secrétaire Général par le président du jury.

E. Réunion technique

Les modifications et les précisions du présent avant programme seront communiquées aux participants au cours de la réunion technique prévue **le samedi 16 février 2013 à 17h00 au club Jawad.**

LA PROTECTION DU CHEVAL

CODE DE CONDUITE

1. Dans tous les sports équestres le cheval est souverain.
2. Le bien-être du cheval doit prédominer sur les exigences des éleveurs, des entraîneurs, des cavaliers, des propriétaires, des commerçants, des organisateurs, des sponsors et des officiels.
3. Tous les soins et traitements vétérinaires prodigués aux chevaux devraient assurer leur santé et leur bien-être.
4. Un niveau élevé doit être encouragé et maintenu en tout temps dans les domaines de l'alimentation, de la santé, de l'hygiène et de la sécurité.
5. Un environnement sain devrait être maintenu pendant le transport des chevaux. Des mesures doivent être prises pour assurer une ventilation adéquate, un affouragement et un abreuvement réguliers des chevaux.
6. L'accent devrait être mis sur l'amélioration de l'instruction dans l'entraînement et la pratique des sports équestres ainsi que sur la promotion des études scientifiques sur la médecine équine.
7. Dans l'intérêt du cheval, la santé et la compétence du cavalier sont jugées essentielles.
8. Chaque type d'équitation et chaque méthode d'entraînement devraient tenir compte du cheval en tant qu'être vivant et exclure toute technique considérée par la FEI comme abusive.
9. La FTSE instaure des contrôles adéquats afin que le bien-être du cheval soit respecté par toute personne et tout organe, sous sa juridiction.
10. Les règlements nationaux et internationaux du sport équestre concernant la protection du cheval doivent non seulement être respectés pendant les concours nationaux et internationaux, mais également durant les entraînements. Les règlements des concours doivent être continuellement révisés afin d'assurer le respect du cheval.

FEDERATION TUNISIENNE DES SPORTS EQUESTRES

FORMULAIRE D'ENGAGEMENT

Concours	Date	Code
Epreuve		
Club engageur		
Cavalier		
Prénom		Nom
date de naissance		
N° de la Licence Fédérale		
Représentant légal pour les mineurs		
Cheval		
Nom	Race	Robe
Sexe	Année de naissance	
Document	N° du document	
N° d'inscription FTSE		
<p>Je soussigné atteste l'exactitude des informations sus mentionnées et m'engage ainsi que mon équipe et mes accompagnateurs aux respect des règles et des règlements de la Fédération Tunisienne des Sports Equestres, de la Fédération Equestre Internationale, des contrôles des médications et du respect de l'éthique et de l'esprit sportif.</p>		
<u>Le cavalier (ou son représentant légal)</u> (lu et approuvé) et signature		<u>Le président de l'association</u> (lu et approuvé) visa et signature

Directeur Technique National
Dr Sadreddine El Kamel